

CAHIER DES CHARGES

CHALLENGE NATIONAL DES JEUNES ATHLETES HANDISPORT MOINS DE 23 ANS

Le challenge National des Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans est une compétition sportive proposée aux jeunes athlètes âgés de 23 ans licenciés à la Fédération Française Handisport. Il permet aux garçons et filles, pratiquant debout ou en fauteuil, de concourir sur des épreuves combinées.

Cette formule de compétition complète l'offre de pratique proposée aux Athlètes de moins de 18 ans (Challenge National des Jeunes Athlètes Handisport). Elle a vocation à offrir une transition vers les épreuves « officielles » (reconnues par la « World Para Athletics ») de l'athlétisme Handisport tout en conservant l'aspect convivial, ludique et éducatif de la pratique des épreuves combinées (plusieurs épreuves athlétiques).

PRÉAMBULE

La Commission Athlétisme de la Fédération Française Handisport (FFH) coordonne la mise en place pour la saison 2019 de ce challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans :

- La première compétition officielle aura lieu le mercredi 12 juin 2019 à Saint Cyr sur Loire à l'occasion de la finale nationale du Challenge moins de 18 ans.
- Cette première édition, dite OPEN, sera ouverte à tous les athlètes de moins de 23 ans, et âgés de plus de 14 ans, justifiant d'une participation en 2016 et/ou 2017 et/ou 2018 et/ou 2019 au Challenge National des Jeunes Athlètes Handisport (moins de 18 ans). Elle sera également ouverte aux compétiteurs ayant eu l'occasion de tester ce nouveau challenge lors des phases régionales.
- Attention, nous tenons à avertir qu'il est plus que conseillé pour les athlètes souhaitant participer à cette compétition, de s'entraîner spécifiquement aux épreuves prévues (règlement WPA).

Le challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans se déroule sous la forme d'un Duathlon ou un Quadrathlon Athlétique (selon les classes de Handicap) sur une piste d'athlétisme. Le règlement des épreuves et le matériel utilisé seront très proches des règlements officiels WPA. Le cumul des points marqués sur ces épreuves déterminera le classement de la compétition.

La Commission Athlétisme de la FFH coordonne l'ensemble du dispositif et garantit le respect de la présente réglementation.

Les organisateurs des étapes qualificatives locales et interrégionales s'engagent à respecter les règles et règlements de ce challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans.

ARTICLE 1 - ORGANISATION DE COMPETITIONS REGIONALES

L'organisation d'une compétition doit être placée obligatoirement sous l'autorité d'une structure fédérale Handisport (Comité Régional Handisport).

Toute candidature d'une compétition ne répondant pas à cette obligation sera invalidée par la Commission Athlétisme de la FFH, et ses résultats ne pourront pas être enregistrés ni validés.

ARTICLE 2 - DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

La candidature pour l'organisation d'un challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans doit impérativement parvenir à la Commission Athlétisme de la FFH avant le 1 avril 2019.

ARTICLE 3 - DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- Identification de l'organisateur : nom de la structure fédérale Handisport et coordonnées de la personne physique responsable (adresse, téléphone, courriel).
- Présentation du budget prévisionnel de la manifestation.
- Proposition de date.
- Proposition d'un programme prévisionnel.

ARTICLE 4 - DÉCISION DE LA COMMISSION ATHLETISME HANDISPORT

La Commission Athlétisme de la FFH informera, au plus tard pour le 2 avril 2019, chaque candidat organisateur de la suite réservée à sa demande.

ARTICLE 5 – COORDINATION DES CHALLENGE JEUNES ATHLETES HANDISPORT MOINS DE 23 ANS

Le suivi et la coordination des challenges Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans qualificatifs seront assurés par un interlocuteur principal que vous pouvez contacter sur l'adresse email l.buanec@handisport.org

ARTICLE 6 - REGLEMENTATION SUR LES DATES, EPREUVES, PUBLIC CONCERNE, PROGRAMME

6.1 LES DATES ET LES EPREUVES

Les compétitions régionales devront être organisées avant le 15 mai 2019.

La première édition nationale du challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans aura lieu le 12 juin 2019 à Saint-Cyr sur Loire

Les challenges Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans doivent être organisés de préférence sur stade extérieur.

FAMILLE CONCOURS LANCER	FAMILLE CONCOURS SAUT	FAMILLE COURSE
MASSUE	LONGUEUR	100M
DISQUE	HAUTEUR	400M
POIDS		1500M
JAVELOT		

2. REGLEMENTATION DU CHALLENGE JEUNES ATHLETES HANDISPORT MOINS DE 23 ANS

- Les performances retenues sont celles d'un **duathlon /quadrathlon athlétique réalisé lors d'une seule compétition.**
- L'athlète doit choisir ses 2 ou 4 épreuves selon sa classe de handicap (se référer au tableau ci-dessous). Notons ici que les catégories de handicap utilisées ne sont plus celles proposées pour le Challenge des Jeunes Athlètes Handisport (FE, D1....F3). Nous utiliserons désormais les catégories de la « World Para Athletics » (T/F 51, 43....). Un tableau de correspondance possible entre classification « jeune FFH » et « classification WPA » (sous réserve de classification précise réalisée dans un cadre officiel - informations en annexe 1) est proposé dans le tableau ci-dessous.
- Respecter les poids des engins utilisés par les athlètes pour les lancers :

Types d'épreuves combinées	Classification World Para Athletics utilisées pour le challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans	Correspondance possible Classification Jeune Handisport	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Epreuve 4
DUATHLON	31/32/33/51/52/40/41	FE, D1, F1	Lancer	Lancer ou course (sauf 1500m)		
QUADRATHLON	53/54/34/55/56/57	F2, F3	Lancer	Course	Course ou Lancer	Course ou Lancer
	35/36	D2, D3	Lancer	Course	Saut ou Lancer ou course	Saut ou Lancer ou course
	37/38/42/43/44/45/46/60/61/62 /63/64/11/12/13	D3, D4, D5A, D5B, SO	Lancer	Course	Saut	Course ou Saut ou Lancer

- Poids des engins de lancer: se référer aux tableaux en annexe 5 ou sur ce lien (<http://athletisme-handisport.org/wp-content/uploads/2014/03/Traduction-WPA-Rules-and-Regulations-2018-2019-revue-par-Julien-.pdf> à partir de la page 243) : tableau en fonction de l'âge et de la classification
- Proposer au minimum les conditions de réalisation de performance suivante :

Course	Une course
Saut	Six essais
Lancer	Six essais

- Les règlements utilisés pour la compétition prendront appui sur celles de la fédération internationale WPA. Quelques adaptations seront nécessaires pour permettre la transition avec les épreuves Challenge moins de 18 ans.
Pour plus d'informations : <http://athletisme-handisport.org/wp-content/uploads/2014/03/Traduction-WPA-Rules-and-Regulations-2018-2019-revue-par-Julien-.pdf>
- La table de cotation utilisée sera la « World Para Athletics Junior Point Scores » :
https://www.paralympic.org/.../171004101834979_2017+World+...
- L'annexe 1 présente une partie du matériel spécifique utilisé pour les épreuves.

3. PUBLIC CONCERNE

- Jeunes filles et garçons âgés de moins de 23 ans (et plus de 14 ans), handicapés moteurs et/ou sensoriels pratiquants **debout** (Athlètes déficients visuels (guidés ou non) ; Athlètes paralysés cérébraux ; Athlètes de petite taille (<1m30) ; Athlètes amputés de membre(s) inférieur(s) ou handicap assimilé ; Athlètes amputés de membre(s) supérieur(s) ou handicap assimilé ; Athlètes sourds ou malentendants) et pratiquants **en fauteuil** (Athlètes paralysés cérébraux ; Athlètes tétraplégiques ; Athlètes paraplégiques ; Autres)

Ils devront disposer d'une catégorie de Handicap comme suit :

T/F 11-13	Les déficiences visuelles
T/F 20	Les déficiences intellectuelles
T/F 31-34	Les déficiences d'origine cérébrale (courses/lancers en fauteuil)
T/F 35-38	Les déficiences d'origine cérébrale (courses/lancers debout)
T/F 40-41	Les personnes de petite taille
T/F 42-47 61-64	Les amputations ou assimilés
T/F 51-54	Les personnes atteintes de la moelle épinière et assimilées (courses fauteuils)
T/F 51-57	Les personnes atteintes de la moelle épinière et assimilées (lancers assis)
T/F 60	Les déficiences auditives

Pour plus d'informations : <http://athletisme-handisport.org/la-classification/> et <http://athletisme-handisport.org/wp-content/uploads/2017/03/Guide-classification-web.pdf>

L'annexe 1 présente les procédures de classification officielles.

Il faudra dans un premier temps utiliser le tableau de correspondance « classification jeunes vers classification WPA » puis dans un deuxième temps participer à un temps de classification nationale organisée par la commission athlétisme Handisport.

4. PROGRAMME DES EPREUVES

L'annexe 2 propose un exemple de programme de compétition.

ARTICLE 7 - ÉPREUVES HORS PROGRAMME

Des épreuves hors programme - autres que celle prévues pour le - peuvent être admises en complément des épreuves. Elles doivent raisonnablement représenter moins de la moitié du programme de la compétition.

Ces épreuves peuvent permettre aux athlètes de réaliser une performance reconnue pour les Championnats de France Elite Handisport.

ARTICLE 8 – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMISSION ATHLETISME DE LA FFH

Nous souhaitons que cette édition soit ouverte au plus grand nombre et proposons une formule OPEN, sans critères de qualification, sous la seule condition de participation au challenge moins de 18 ans en 2016 et/ou 2017 et/ou 2018 et/ou 2019 et/ou à un challenge régional moins de 23 ans réalisé en 2019.

La compétition nationale aura lieu à Saint-Cyr sur Loire le 12 juin 2019

La publication de la liste des participants se fera le 2 mai 2019. Les athlètes inscrits sur cette liste ne souhaitant pas participer doivent obligatoirement se désengager.

L'annexe 3 présente succinctement le format de la finale du Challenge Saint Cyr sur Loire 2019.

ARTICLE 9 – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMISSION ATHLETISME DE LA FFH

Les frais occasionnés pour la mise en place de challenge régionaux moins de 23 ans seront pris en charge par la Commission Athlétisme de la FFH dans la limite de 500 euros par comité régional handisport sous condition de mise en place d'un **stage/regroupement régional d'athlètes handisport en amont du Challenge** (justificatifs des dépenses à joindre à la demande d'aide).

Une aide supplémentaire, dans la limite de 500 euros, sera proposée aux comités régionaux handisports pour le déplacement à la compétition à Saint Cyr sur Loire (justificatifs des dépenses à joindre à la demande d'aide).

ARTICLE 10 – VALIDATION DES PERFORMANCES HORS CHALLENGE

Les athlètes ayant participé aux épreuves du challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans peuvent demander leur qualification exceptionnelle sur une ou plusieurs épreuves des Championnats de France Elite 2019.

La Commission Athlétisme Handisport prendra en compte les performances réalisées si les procédures suivantes sont respectées :

- Etre âgé de plus de 14 ans
- Réaliser une performance sur une ou plusieurs épreuves du programme des Championnats de France 2019
- Avoir réalisé ces performances dans le respect des règles et règlements de l'Athlétisme Handisport

ARTICLE 11 - COUVERTURE SANITAIRE GÉNÉRALE

L'organisateur prévoira la présence de toute personne ou organisme qualifié pour assurer les soins adaptés aux personnes présentes (athlètes, organisateurs, spectateurs...)

ARTICLE 12 – COMMUNICATION

Un visuel de l'évènement pourra être repris par l'ensemble des organisateurs.

En labellisant ces challenges Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans, la FFH s'engage à :

- Communiquer sur ces épreuves.
- Concevoir des récompenses spécifiques (médaillles, trophées...).

Créer tout outil permettant de faciliter la mise en place du dispositif.

ARTICLE 13 – ASSURANCE

Il est obligatoire de posséder une licence compétition de la Fédération Française Handisport pour prendre part au challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans.

ARTICLE 14 – ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMISSION ATHLETISME HANDISPORT

En plus des dotations financières proposées aux organisateurs du challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans, les membres de la Commission Athlétisme Handisport souhaitent accompagner si nécessaire humainement et matériellement la mise en place de cette nouvelle offre de pratique de l'athlétisme Handisport.

- Aide à la mise en place de classification régionale d'athlétisme Handisport
- Soutien logistique avec apport de matériel spécifique (fauteuil d'athlétisme, chaise de lancer, ...), aide à l'organisation de la journée de compétition (: outil de gestion des résultats, phase d'animation athlétique ou d'entraînement avant la compétition)

Annexe 1 : Les procédures de classification

Les procédures de classification sont très strictes et maîtrisées par quelques référents au sein de la Fédération Française Handisport. Pourtant il est nécessaire de les rendre accessible et de tenter de les vulgariser pour permettre le meilleur fonctionnement possible de nos compétitions.

Aussi nous vous proposons cet outil :

Etape 1 : Se référer dans un premier aux documents proposés par la fédération : <http://athletisme-handisport.org/la-classification/> et <http://athletisme-handisport.org/wp-content/uploads/2017/03/Guide-classification-web.pdf> et au tableau ci-après.

Ne pas hésiter à se faire aider par la famille des athlètes/Educateurs/Medecins/Paramédicaux en n'oubliant jamais que parfois plus il y a d'avis, plus il devient difficile de prendre une décision. Cette phase doit vous permettre d'émettre seul ou collectivement une première « classe de handicap ». Elle aura sa pertinence et sa valeur lors des premières compétitions du challenge Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans.

Classification World Para Athletics	Correspondance possible Classification Jeune Handisport
31	FE
32	FE, F1
33	FE, F1
34	F2, D1
35	D1, D2
36	D2, D3
37	D2, D3
38	D3, D4
11	D5A
12	D5B
13	D5B
40	D2, D3
41	D2, D3
42	D1, D2
43	D2, D3
44	D3
45	D3, D4

46	D4
47	D4
61	D2, F3
62	D3, F3
63	D4, F3
64	D4
51	FE, F1
52	FE, F1
53	F2
54	F3
55	F3
56	F3
57	F3
60	S

Etape 2 : Si l'athlète souhaite participer à la première édition du challenge moins de 23 ans, un temps de classification aura lieu (dans la limite de disponibilité des classificateurs et de la durée de compétition) durant la compétition avec des classificateurs formés et habilités à octroyer une classe de handicap à un athlète. Cette décision aura une valeur nationale et en aucune façon internationale (pour cette phase, il faudra attendre l'étape suivante que constitue la classification internationale).

En amont de cette classification, il sera demandé à l'athlète de remplir un dossier d'informations (médical et sportif) uniquement à destination des classificateurs (afin de préserver le secret médical et les données personnelles de l'athlète).

Cette classe de handicap peut être délivrée à titre définitif (au niveau national) ou temporaire si les classificateurs estiment que l'athlète doit être revu dans un délai plus ou moins court. Elle figurera sur la master list de la commission athlétisme handisport (mise à jour sur le site de l'athlétisme Handisport www.athle-handisport.fr).

Les athlètes disposant de cette nouvelle classification pourront prendre part aux différentes compétitions d'athlétisme handisport.

ANNEXE N°2 : LE MATERIEL SPECIFIQUE

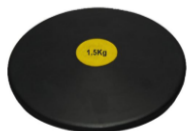


1. JAVELOT

2. MASSUE



3. DISQUE



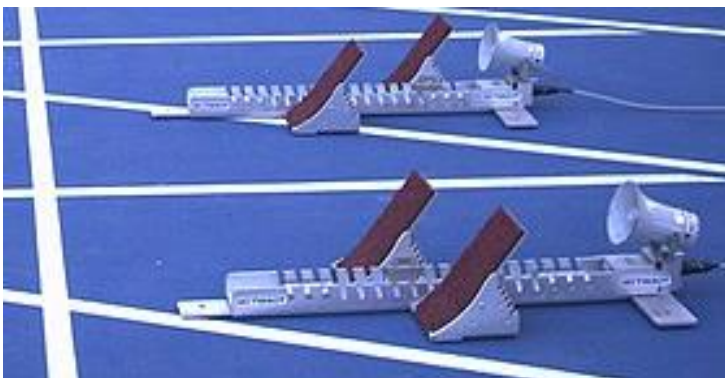
4. POIDS





5. CHAISE SPECIALE LANCER

6. LIEN POUR GUIDE D'AVEUGLE



7. STARTING-BLOCKS

8. FAUTEUIL SPECIAL COURSE



ANNEXE N°3 : EXEMPLE D'UN PROGRAMME PREVISIONNEL POUR 30 CONCURRENTS

L'organisation fonctionne en groupes itinérants gérés par un accompagnateur (groupes de 10 athlètes maximum)
Le groupe change de lieu d'épreuves toutes les demi-heures.

Groupe d'athlètes n°1 pratiquant en Fauteuil (10 jeunes maximum 53, 54, 34 par exemple)

14h00 Atelier 1 : famille course
14h30 Atelier 2 : famille lancer
15h00 Atelier 3 : Repos
15h30 Atelier 4 : familles lancer ou course

Groupe d'athlètes n°2 pratiquant debout (10 jeunes maximum 12, 13, 45, 46, 60 par exemple)

14h00 Atelier 1 : famille saut
14h30 Atelier 2 : famille course
15h00 Atelier 3 : famille lancer
15h30 Atelier 4 : familles saut ou course ou lancer

Groupe d'athlètes n°3 pratiquant debout (10 jeunes maximum 35, 36, 40, 41 par exemple)

14h00 Atelier 1 : famille course
14h30 Atelier 2 : famille lancer
15h00 Atelier 3 : Repos
15h30 Atelier 4 : familles lancer ou course ou saut

Podium et remise des récompenses à partir de 16h00

Jury :

Accompagnateurs des groupes (deux par groupe) : Son rôle est d'accompagner le groupe d'athlète sur le lieu de l'épreuve. Les changements de lieux s'opèrent toutes les demi-heures. Il tiendra la « fiche terrain »

Juges par épreuves :

- Pour les concours (sauts et lancers) : 2/3 juges
- Pour la course : 1 starter, 3 chronométreurs pour 5 couloirs, 2 juges à l'arrivée

Remarque : si l'ensemble des épreuves du programme sont ouvertes, il faut compter 16 juges environ

Un juge arbitre général pour coordonner les rotations des groupes sur les ateliers et gérer les éventuels problèmes.

Deux personnes à la gestion des résultats dont un qui se déplace sur le terrain pour collecter les résultats auprès des accompagnateurs.

ANNEXE 3 : FORMAT DE LA FINALE (12 juin 2019 à Saint Cyr Sur Loire)

Inscriptions avant le 1 mai 2019 : Cette première édition, dite OPEN, sera ouverte à tous les athlètes de moins de 23 ans, et âgés de plus de 14 ans, justifiant d'une participation en 2016 et/ou 2017 et/ou 2018 et/ou 2019 au Challenge National des Jeunes Athlètes Handisport (moins de 18 ans). Elle sera également ouverte aux compétiteurs ayant eu l'occasion de tester ce nouveau challenge lors des phases régionales.

Réservation des Packages « Challenge Jeunes » à partir du 11 avril 2019 auprès de Ludovic Buanec
(l.buanec@handisport.org)

Dans la mesure du possible, nous demanderons aux délégations d'arriver la veille de la compétition. L'heure exacte sera communiquée fin avril dans le dossier de qualification.

Cet accueil anticipé permettra la remise des dossards, un point sur le règlement, le programme et la classification des athlètes si nécessaire. Un entraînement pourra également être proposé à cette occasion notamment pour les athlètes en fauteuil manuels pour qui des fauteuils de spécialité seront mis à disposition.

Annexe 4 : Visuel de communication

L'affiche des challenges Jeunes Athlètes Handisport moins de 23 ans

Annexe 5 : Poids des engins de Lancer

Classes F11-13

Catégorie d'Âge	Classes	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin
Open	F11-13	2.00kg	1.00kg	800gr	600gr	7.26kg	4.00kg
U/20	F11-13	2.00kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
U/17	F11-13	1.50kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg

Classe F20

Catégorie d'Âge	Classes	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin
Open	F20	2.00kg	1.00kg	800gr	600gr	7.26kg	4.00kg
U/20	F20	2.00kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
U/17	F20	1.50kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg

Classes F31-38

Catégorie d'Âge	Classes	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin	Massue Masculin & Féminin
Open Et U/20	F31	NE	NE	NE	NE	NE	NE	397gr
	F32	1.00kg	1.00kg	NE	NE	2.00kg	2.00kg	397gr
	F33	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	3.00kg	3.00kg	NE
	F34	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F35	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F36	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F37	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	5.00kg	3.00kg	NE
	F38	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	5.00kg	3.00kg	NE
U/17	F31	NE	NE	NE	NE	NE	NE	397gr
	F32	750gr	750gr	NE	NE	1.00kg	1.00kg	397gr
	F33	750gr	750gr	500gr	500gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F34	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F35	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F36	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F37	750gr	750gr	500gr	500gr	4.00kg	2.00kg	NE
	F38	1.00kg	750gr	600gr	500gr	4.00kg	2.00kg	NE

Classes F40-46

Catégorie d'Âge	Classes	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin
Open et U/20	F40,F41	1.00kg	750gr	600gr	400gr	4.00kg	3.00kg
	F42	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
	F43,F44	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
	F45,F46	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
U/17	F40,F41	1.00kg	750gr	500gr	400gr	3.00kg	2.00kg
	F42	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg
	F43, F44	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg
	F45,F46	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg

Classes F51- 57

Catégorie d'Âge	Classes	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin	Massue Masculin & Féminin
Open Et U/20	F51	1.00kg	1.00kg	NE	NE	NE	NE	397gr
	F52	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F53	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	3.00kg	3.00kg	NE
	F54	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F55	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F56	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
	F57	1.00kg	1.00kg	600gr	600gr	4.00kg	3.00kg	NE
U/17	F51	750gr	750gr	NE	NE	NE	NE	397gr
	F52	750gr	750gr	500gr	500gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F53	750gr	750gr	500gr	500gr	2.00kg	2.00kg	NE
	F54	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F55	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F56	750gr	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE
	F57	1.00kg	750gr	500gr	500gr	3.00kg	2.00kg	NE

Classes F61- 64

Catégorie d'Âge	Classes	Disque Masculin	Disque Féminin	Javelot Masculin	Javelot Féminin	Poids Masculin	Poids Féminin
Open et U/20	F61,F63	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
	F62,F64	1.50kg	1.00kg	800gr	600gr	6.00kg	4.00kg
U/17	F61,F63	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg
	F62, F64	1.00kg	1.00kg	700gr	500gr	5.00kg	3.00kg